

LE SABOT DE VÉNU^s

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

N°21 janvier 2005



CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS
BOURGUIGNONS

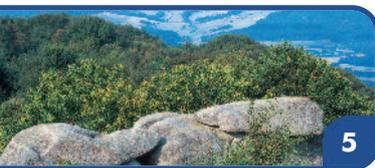
Tour d'horizon



Inventaire botanique du coteau du Chaumois

Un site riche en espèces végétales remarquables près de Nevers

4



La Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles

Un outil de protection des sites naturels mis en place par les Conseils Généraux

5



Rencontres régionales : les milieux naturels forestiers

Bilan positif pour des rencontres qui ont réuni de nombreux acteurs de l'environnement

6



Un plan d'interprétation pour le Vallon de la Choulère

De nombreux projets sont en préparation sur ce site du Châtillonnais

7



Actions à Ouroux-sur-Saône et sur le Val de Saône

Entretien du sentier, nettoyer les dégâts des crues,... l'équipe technique du Conservatoire veille sur les sites du Val de Saône

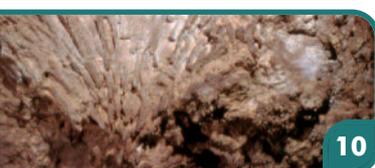
8



Actions sur la Côte chalonaise

Le travail ne manque pas non plus sur la Côte Chalonnaise pour conserver l'intérêt de ses sites

9



Réserve Naturelle du Bois du Parc

Il y a 155 millions d'années... retour dans le temps pour mieux comprendre la géologie de la Réserve Naturelle

10



Leçon de choses Quand les fleurs n'existaient pas...

Après les orchidées, composées et graminées, place aux fougères

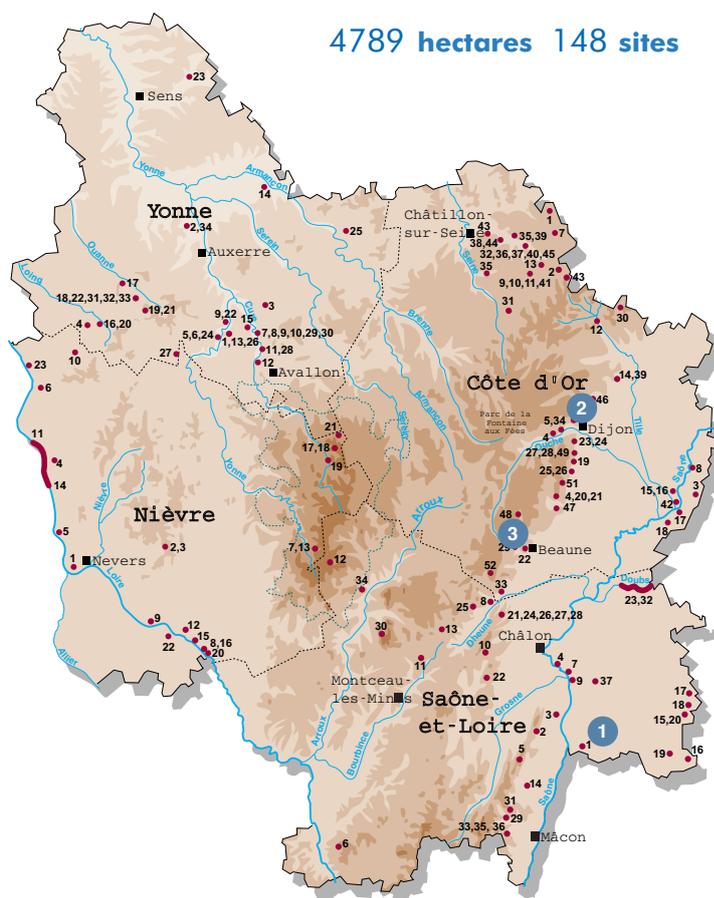
12

En route pour un tour complet de Bourgogne ! Un petit tour par la Nièvre pour admirer la flore sur le coteau du Chaumois, une halte en Côte d'Or dans le vallon de la Choulère et nous repartons pour la Saône-et-Loire où de nombreuses actions sont menées sur le Val de Saône et la Côte chalonnaise. Nous terminons ce périple à la Réserve Naturelle du Bois du Parc où l'on peut admirer les traces fossilisées de barrières de corail datant de 155 millions d'années. Nous vous parlerons d'un outil de protection de la nature mis en place pour les Conseils Généraux : la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles. Vous trouverez aussi un bilan des rencontres régionales sur le thème des milieux naturels forestiers. Nous terminons enfin par une luxuriante rubrique flore qui aborde, cette fois-ci, les fougères.

Bonne lecture

Le Conservatoire a acquis environ 23 ha de prairies inondables à Huilly-sur-Seille (1). En Côte-d'Or, 48 ares ont été achetés à Daix (2) grâce à la souscription pour l'acquisition de champs à messicoles et 55 ares de pelouses ont été achetés à Savigny-lès-Beaune (3).

4789 hectares 148 sites



L'actualité du Conservatoire est aussi sur internet : www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

LE moment fort pour communiquer avec les adhérents d'une Association est le jour de l'Assemblée Générale. Bien sûr, c'est ce que nous faisons, mais ce jour là nous vous transmettons plusieurs rapports : moral, financier et d'activités, ainsi que de nombreuses autres informations. Nous pouvons également dialoguer avec vous lors des visites sur sites, malheureusement le temps est trop court.

Pour ces raisons, permettez-moi de revenir plus particulièrement sur deux acquisitions faites au cours de l'année 2004, qui sont petites par la superficie (55 ares et 48 ares), mais très importantes pour le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons au niveau scientifique.

La première est située à Savigny-lès-Beaune, il s'agit d'une parcelle de pelouse d'intérêt botanique sur laquelle on peut relever la présence du Cynoglosse de Dioscoride, espèce présumée disparue depuis plus de 30 ans et dont la dernière station connue était située à Tarsul au début des années 70.

On peut également y trouver le Laser de France, espèce très rare de Bourgogne, uniquement présente en quelques stations de la Côte dijonnaise.

En ce qui concerne la seconde, il s'agit d'une opération de longue haleine, en effet, il y a quelques années, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, en étroite collaboration avec l'INRA de Dijon, a entamé un programme de sauvegarde des messicoles sur deux parcelles à Daix. Par le biais de la participation d'un agriculteur local, un itinéraire technique particulier a permis, dans les céréales, l'apparition et le maintien d'un nombre important d'espèces patrimoniales.

Appelées fleurs des champs par les poètes, adventices des cultures par les agronomes, ou messicoles par les botanistes, ce sont les accompagnatrices des cultures dont les plus connues sont le Bleuet et le Coquelicot.

Depuis le début de l'agriculture, la flore sauvage utilisée par l'homme est devenue progressivement cultivée, c'est le cas des céréales (orge, blé, avoine, seigle) qui sont issues de graminées sauvages du Proche et Moyen Orient. Malheureusement, on estime, au niveau national, à 300 espèces le nombre d'adventices menacées.

La motivation du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons est en parfaite harmonie avec l'objectif de la protection de la Nature au niveau national, à savoir : il s'agit, dans un premier temps, de constituer un véritable conservatoire génétique des messicoles pour éviter que les herbiers ne deviennent, demain, l'unique habitat de ces soi-disant "mauvaises herbes".

Je profite de cet éditorial pour remercier très chaleureusement tous les nombreux donateurs qui ont permis, par leur générosité et leur motivation, d'acquérir ces terrains.

Au cours de l'année 2004, nous avons enregistré le départ de plusieurs salariés du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons. Nous avons donc été amenés à restructurer : la Direction, le Service Scientifique, ainsi que le Service Travaux. Cette restructuration n'aura aucune incidence sur le professionnalisme et la qualité du travail fourni par l'ensemble du personnel qui donne toute son énergie sous la responsabilité du nouveau Directeur Romain Gamelon.

Lorsque vous serez en possession de ce nouveau "Sabot de Vénus", nous aurons commencé l'année 2005. Nous devons toutes et tous, Administrateurs, Salariés, Adhérents, Sympathisants, former une chaîne solide et efficace pour que nous puissions continuer à protéger notre environnement, élément indispensable à l'épanouissement de chacun d'entre nous.

A vous toutes et à vous tous, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de réussite pour cette nouvelle année.

A bientôt je l'espère.

● **Pierre MAILLARD**

Président du Conservatoire



Inventaire botanique

du coteau du Chaumoisi



S. Caux - CSNB

Fumana couché

Le site offre un beau panorama sur les coteaux environnants.



S. Caux - CSNB



S. Caux - CSNB

Cardoncelle mou

Le Nivernais central héberge de nombreuses friches calcaires, souvent anciennement pâturées, et qui présentent une grande originalité écologique. Le coteau du Chaumoisi, localisé sur la commune de Parigny-les-Vaux, au Nord de Nevers, est un des sites les plus réputés.

Il recouvre, un bel ensemble de «friches», appelées également «pelouses sèches», plus ou moins colonisées par des fourrés arbustifs. D'autres milieux sont également présents : chênaie pédonculée en bas de pente, hêtraie-chênaie-charmaie sur les versants, ainsi que des pâtures sur le replat du coteau.

avec la commune, et intervient par la réalisation d'études thématiques, et la mise en place de travaux de restauration et de valorisation du site. Cette année, il a souhaité dresser un bilan de l'intérêt floristique, et a confié cette mission au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Un constat enthousiasmant

Le coteau du Chaumoisi abrite près de 250 espèces végétales sur une petite vingtaine d'hectare! Au delà d'une richesse spécifique tout à fait intéressante, on y trouve de surcroît quelques espèces protégées et rares en Bourgogne, comme l'Odondite de Jaubert, qui contribuent à renforcer la forte valeur patrimoniale du site.

Cet intérêt floristique s'explique par divers facteurs :

Facteur pédologique

Ce facteur est lié au sol. Nous avons là des pelouses marneuses dont les écarts hydriques sont importants : une hydromorphie temporaire du sol (engorgé par l'eau) alterne avec des périodes de sécheresse plus ou moins prononcées.

Facteur topographique et exposition

Le relief accentué de la butte, exposée plein Sud, permet à un cortège d'espèces caractéristiques des pelouses très sèches (Globulaire, Fumana couché...) de se maintenir.

Facteur climatique

Le Chaumoisi est à la croisée d'influences atlantiques et méridionales, conjonction favorable à la présence de plantes situées en limite de leur aire de répartition comme le Genêt d'Allemagne.

Ces particularités expliquent la présence d'une flore très spécialisée et originale. Les cortèges d'espèces présents sont même identifiés comme typiques du Nivernais, et se distinguent à ce titre des autres groupements de pelouses que l'on peut rencontrer en Bourgogne.

Un sentier de découverte, réalisé cette année par le Conseil Général, vous permet dorénavant d'aller à la rencontre de ce site !

● Sylvie CAUX

S. Caux - CSNB

La Taxe Départementale

sur les Espaces Naturels Sensibles

Compétence des Conseils Généraux, la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles permet aujourd'hui la protection de plusieurs sites naturels remarquables en Bourgogne.

CEST dans les années 1970 que fut mise en place la première taxe départementale sur les espaces verts. Elle ne concernait alors que les départements littoraux afin de leur permettre de lutter contre l'urbanisation galopante. La loi du 18 juillet 1985 et les articles L142-1 et suivants du code rural offrent, à l'ensemble des départements, un outil pour la protection, la gestion et l'ouverture au public d'espaces naturels par le biais de la Taxe Départementale pour les Espaces Naturels Sensibles. Cette taxe est établie par délibération du Conseil Général sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement des bâtiments.

Depuis la loi de simplification du droit du 10 décembre 2004 la TDENS est également applicable à des «espaces, sites et itinéraires de randonnées et de pratiques des sports de nature».

La TDENS en Bourgogne

Seuls deux des quatre départements bourguignons ont instauré cette taxe. Le Conseil Général de la Nièvre l'a mise en place en février 1991. La Saône-et-Loire qui l'applique depuis le 17 juin 1992 vient en 2004 de procéder au relèvement de cette taxe de 0,3% à 1%.

Dans la Nièvre

Les sites sur lesquels intervient le Conseil Général dans le cadre de la TDENS, sont des milieux remarquables où l'on recense des espèces animales ou végétales importantes pour le département. Chaque site retenu fait l'objet d'un plan de gestion écologique. Les aménagements doivent répondre au double objectif de sensibilisation du public à la nature et de préservation des espèces.

Au cours d'une première phase quatre sites ont été identifiés pour appliquer cette politique. Par exemple, sur le domaine de la Beue

près de Nevers, le Conseil Général a acquis en 1996, 14 ha de pelouses sèches, d'aulnaies et de landes à genêts. Deux sentiers de découverte ont été aménagés sur ce site dont l'un est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Dans une seconde phase, un inventaire et une hiérarchisation des espaces naturels de la Nièvre ont été menés. Dix sites ont été retenus comme primordiaux. Une démarche active a donc été entreprise au profit de ces sites par exemple à Parigny-lès-Vaux où un sentier de découverte vient d'être aménagé. Outre l'identification des nouveaux sites, cette seconde phase se concrétise aussi par une volonté de travailler en partenariat avec les acteurs locaux. Ainsi, le Conseil Général accompagne financièrement des structures comme le Conservatoire et lui permet de développer des actions de préservation sur d'autres sites d'intérêt départemental comme l'Ile de Tinjat ou l'Ile de la Crevée.

En Saône-et-Loire

L'instauration de cette taxe fait suite à la réalisation d'un Plan Départemental pour l'Environnement en juin 1991 qui visait entre autre à déterminer les sites susceptibles de bénéficier d'un fort soutien (sites d'intérêt départemental) de ceux écologiquement moins pertinents (sites d'intérêt plus local).

Au cours des dix dernières années, le Conseil Général a logiquement orienté sa politique sur l'acquisition et l'entretien de sites naturels, l'aménagement de sentiers de découverte notamment dans le cadre du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Plusieurs initiatives ont ainsi pu se concrétiser comme l'aménagement des Rochers du Carnaval à Uchon ou encore l'acquisition et l'aménagement de la voie verte.

La taxe a permis aussi la création du Centre Eden à Cuisery ou l'acquisition, l'aménagement et la gestion de la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle.

Depuis quelques années, le Conseil Général a adopté plusieurs mesures visant à répondre à la demande croissante de la population en termes de protection et de connaissance du patrimoine naturel avec, par exemple, la création des «balades vertes». Dans les années à venir, le Conseil Général va poursuivre et renforcer cette politique volontariste et incitative dans le domaine de la pédagogie relative à toutes formes de développement durable et de protection et valorisation des milieux naturels sensibles et des itinéraires de randonnée.

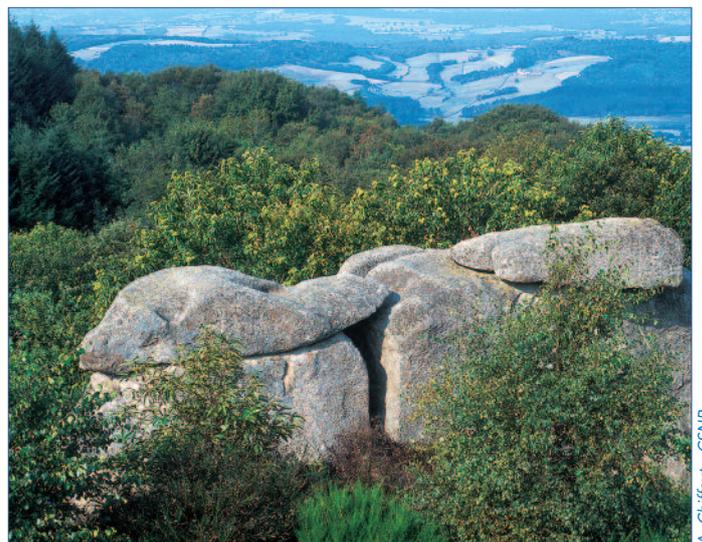
● **Cécile ANDRIOT**

La Taxe Départementale pour les Espaces Naturels Sensibles en France

D'après une étude réalisée au 31 décembre 2000 par le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.

71 départements français ont instauré cette taxe. L'emploi de la TDENS est d'abord utilisé pour l'acquisition d'espaces naturels sensibles par les départements (25%), pour l'aménagement (26%) et l'entretien (20%) de ces espaces. Elle permet aussi de participer à l'aménagement de sites acquis par d'autres structures comme les Conservatoires ou les communes (10%). Les produits financiers générés par cette taxe à l'échelle nationale, sur 10 ans (1990 - 2000) dépassent les 780 millions d'euros.

La taxe départementale sur les espaces naturels sensibles a permis, entre autre, d'aménager le site des rochers du carnaval à Uchon (71).



A. Chiffaut - CSNB

Rencontres régionales :

les milieux naturels forestiers

Les partenaires



Visite

Ces rencontres régionales se sont poursuivies par deux visites le samedi 25 septembre. Conduits par le Conseil Général de la Nièvre, le Parc naturel régional du Morvan et l'ONF, les participants ont découvert le Mont Prénéley. Ce site a été acquis par le Conseil Général de la Nièvre en 1999 dans le cadre de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS). Les objectifs affichés pour sa gestion sont, bien sûr, la préservation des milieux naturels, son ouverture au public et la reconversion en hêtraie des plantations de résineux.

L'après-midi fut consacrée à la visite de la Forêt du Folin sous la direction de Roland Susse (expert forestier). Ce fut là l'occasion d'aborder la gestion irrégulière, la gestion spécifique des résineux, la conversion en futaie irrégulière, l'importance des arbres morts...

Contrairement à une idée reçue, la forêt française est en constante progression depuis le XVIII^e siècle, elle occupe même aujourd'hui environ 30 % du territoire national. Mais comment préserver cette forêt tout en lui maintenant ses fonctions économiques, écologiques et sociales?

Ce fut l'une des questions des X^e rencontres régionales organisées par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

Le relief contrasté de la Bourgogne et les conditions climatiques ont donné naissance à de sols extrêmement variés et à une forte diversité d'habitats. on peut notamment citer la hêtraie sèche à Laiche blanche, habitat d'intérêt européen, qui abrite par exemple le Sabot de Vénus.

Lors de la journée qui s'est déroulée le mercredi 22 septembre à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois à Dompierre-les-Ormes (Saône-et-Loire) une table ronde a réuni les différents acteurs du monde forestier. ONF, CRPF, Fédération des Chasseurs, Association de protection de la nature et usagers de la forêt ont échangé et dialogué ensemble sur les enjeux économiques, écologiques et sociaux de la forêt.

Jusque dans les années 1990, l'objectif prioritaire de la politique forestière était l'amélioration de la quantité et de la qualité des bois afin de satisfaire la consommation française. Peu à peu, la société civile a davantage considéré la forêt comme un lieu de détente. Elle a pris conscience aussi

de la fragilité des milieux qui l'entourent. Toutes ces demandes ont progressivement débouché vers une évolution de la gestion forestière. Plusieurs intervenants (CRPF, DRAF, ONF..) l'ont clairement exprimé en présentant par exemple les nouvelles orientations de la loi forestière et les techniques alternatives de gestion comme l'irrégularisation des peuplements, la régénération naturelle...

Il est important de spécifier, comme l'a fait Bernard Frochet, professeur émérite à l'Université de Bourgogne, l'impact de la gestion forestière sur la flore et la faune. Par exemple, on sait aujourd'hui qu'il est essentiel de maintenir des arbres morts ou des cavités pour de nombreux insectes, oiseaux, champignons...

Mais on ne peut évoquer la forêt sans aborder sa fonction sociale et la problématique liée au partage de l'espace. Ce thème fut, bien sûr, traité lors de la matinée grâce à la présentation de la charte de bonne conduite éditée par le Parc Naturel Régional du Morvan. Elle permet de sensibiliser les pratiquants de sports mécaniques au respect de l'environnement.

L'après-midi fut consacrée, notamment, à faire le point sur l'ensemble des outils existant pour protéger les milieux naturels forestiers : les réserves naturelles, les réserves biologiques forestières, le dispositif Natura 2000 ainsi que les politiques mises en place par les collectivités comme la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles ou encore les contrats Bourgogne Nature du Conseil régional de Bourgogne.

Cette journée s'est achevée par l'intervention du Directeur du Parc National de Bavière qui a présenté la gestion exemplaire qu'il mène dans une forêt de 24 000 ha où le développement naturel de la forêt a amené non seulement une diversité biologique nouvelle mais a généré aussi toute une diversité de couleurs, de formes...

Les actes de ces rencontres régionales sur la forêt seront publiés en 2005 dans notre collection « Patrimoine Naturel de Bourgogne »

● Cécile ANDRIOT



C. Andriot

La visite du Mont Prénéley, site emblématique du Morvan a rencontré un vif succès.

Un plan d'interprétation

pour le Vallon de la Choulère

Depuis 1997, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons a engagé, en collaboration avec la commune de Vanvey-sur-Ource, des actions sur la Combe de la Choulère : acquisition, convention, travaux...

Le plan d'interprétation va permettre de définir et de planifier les actions pour que tout un chacun puisse apprécier la richesse de ce site.

SITUÉE au cœur du Châtillonnais, la Combe de la Choulère recèle un nombre important d'espèces montagnardes, peu courantes, et adaptées aux conditions de sols et de climat que procurent cette région.

En 1997, le Conservatoire, après avoir acheté une parcelle et signé une convention avec la commune sur des parcelles voisines, commence la restauration du site.

Celle-ci va se dérouler en trois phases (1997, 1999 et 2003) et consistera essentiellement à réaliser des coupes de pins afin d'ouvrir le milieu.

En effet, les clairières forestières représentent des zones à fort enjeu sur le secteur. Elles abritent le plus souvent des espèces rares, en limite d'aire de répartition et sont naturellement entretenues par le grand gibier très abondant ici : cerfs, chevreuils...

Les parcelles du Conservatoire ainsi restaurées ont vu l'apparition de nombreuses espèces.

Un patrimoine à faire découvrir

Avec la Marguerite de la Saint Michel, le Thyméléé, la Gentiane ciliée et la Grande Gentiane, on peut voir l'espèce la plus célèbre de Bourgogne : le Sabot de Vénus.

Pour ce qui concerne la faune, ce secteur principalement forestier est favorable aux espèces comme le Pic mar, le Pic noir et le Pic cendré.

Il existe également une autre curiosité sur ce site : une petite mare qui fut creusée au XIX^e siècle pour l'abreuvement des porcs lorrains lors des transhumances. En effet, ces derniers se déplaçaient pour la glandée : on retrouve donc sur leur ancien trajet tout un réseau de petites mares. Depuis, le Triton



H. Hontang - CSNB

Cette mare servait à l'abreuvement des porcs lorrains au XIX^e siècle lors de la transhumance.

palmé et le Triton crêté se sont installés dans cette mare.

Ainsi, entre les espèces patrimoniales, les usages du passé et bien sûr la gestion des milieux, ce site ne manquait pas de thèmes à aborder et de richesses à faire découvrir.

C'est pourquoi, en collaboration avec la commune de Vanvey-sur-Ource, le Conservatoire a souhaité étudier la mise en valeur de ce patrimoine à l'échelle locale et régionale. Il a été ainsi décidé de rédiger un plan d'interprétation afin de définir les actions de communication à mettre en place, les publics visés, la fréquence...

Des actions à venir

Cependant, toute la difficulté du plan d'interprétation a été de concilier des actions de sensibilisation et d'ouverture du site au public avec la fragilité de certaines espèces, tant au niveau de la faune que de la flore. En effet, les espèces protégées étant ici nombreuses et concentrées dans une petite surface, une fréquentation "non contrôlée" peut avoir des impacts négatifs en terme de préservation des espèces, notamment de la flore.

Pour ces raisons, le plan d'interprétation préconise que les visites de la combe de la Choulère se fassent accompagnées d'un animateur, pour

découvrir ces espèces protégées tout en respectant le site.

D'autre part, il est prévu aussi des animations à destination des écoles et structures locales...

Un dépliant sur les espèces patrimoniales du Châtillonnais ainsi qu'un concours photo sur les milieux naturels forestiers sont également proposés dans le plan d'interprétation.

Bref, ce ne sont encore que des propositions qu'il faudra, si elles se concrétisent, mettre en place en collaboration avec les structures et partenaires locaux. Alors, patience...

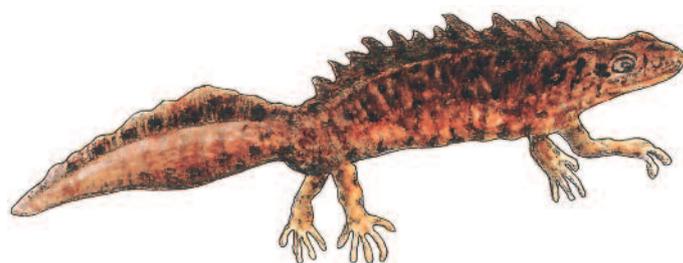
● Hélène HONTANG

Les partenaires



Thyméléé

Le Triton crêté a élu domicile dans une petite mare du site.



P. Besson

Les actions en

Ouroux et le Val de Saône

Les partenaires



Lors d'une promenade en Saône-et-Loire, un petit crochet par les prairies d'Ouroux-sur-Saône s'impose.

COMME chaque année, depuis que le sentier de découverte a été mis en place (1998), notre équipe se déplace pour en effectuer l'entretien et permettre aux usagers de se promener aisément dans cette alternance de prairies de fauche et de paysages bocagers. Le sentier permet de découvrir un écosystème très particulier. Situé dans le lit majeur de la Saône, il subit annuellement les crues, ce qui permet d'apporter toutes les caractéristiques nécessaires à sa richesse. C'est au printemps que la crue disparaît et laisse un paysage totalement nouveau aux yeux des agents techniques. Embâcles disséminés çà et là sur le sentier et dans les prairies, arbres parfois "éventrés" par le poids de l'âge et la force des crues...

Encore quelques heures de travail et le sentier retrouve toute sa fonctionnalité, les bornes sont restaurées,

l'observatoire subit son "nettoyage de printemps", la saison recommence aux chants du Courlis cendré et du Râle des genets, ainsi qu'à la vue des Fritillaires pintade ou autres Orchis à fleurs lâches.

En dehors du sentier de découverte, le site d'Ouroux-sur-Saône représente quelque 100 ha de prairies en propriété du Conservatoire. Pour l'entretien annuel de ces milieux nous travaillons avec une dizaine d'exploitants répartis sur tout le parcellaire pour réaliser une fauche tardive. Un cahier des charges leur est fourni mentionnant notamment la nécessité de laisser des bandes refuges ainsi que de pratiquer une fauche dite "sympa" (fauche du centre vers l'extérieur permettant la fuite des oiseaux non volants vers l'extérieur ou une bande refuge). L'entretien des haies qui quadrillent les prairies de fauche est, quant à lui, confié à un partenaire local. En effet, chaque hiver entre deux crues, il pratique une coupe traditionnelle de bois de chauffage caractérisée par une mise en têtard systématique des arbres traités. Afin de faciliter la circulation des exploitants sur ce site et la mise en place de la fauche, une passerelle sera installée au cours de l'année 2005.

L'équipe technique réalise conjointement un broyage triennal des zones plus humides (type mégaphorbiaie). Ces secteurs ne nécessi-



La Fritillaire pintade est une plante caractéristique des prairies inondables.

tent pas un entretien annuel, c'est pourquoi la surface d'intervention a été divisée en trois ce qui permet de restaurer chaque année un tiers des 6 ha concernés par cette méthode.

En 2004, une délégation slovène a été accueillie pour expliquer l'action menée par le Conservatoire en faveur de la protection de ce milieu et de son emblème le Râle des genets. Les marais de Ljubljana présentant des similitudes avec le site d'Ouroux, la délégation slovène a retenu plusieurs idées d'actions, mises en place sur nos prairies inondables, dont la sensibilisation du public.

● Gregory AUBERT
Rémi VUILLEMIN

L'équipe technique du Conservatoire a fort à faire au printemps pour nettoyer le site d'Ouroux-sur-Saône après les crues.

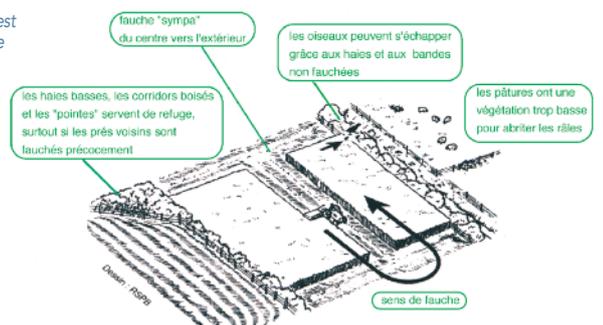


CSNB



CSNB

La fauche sympa est une fauche tardive qui permet aux oiseaux trop jeunes pour voler de s'échapper de la parcelle avant l'arrivée des machines.



Saône-et-Loire

Côte chalonnaise

La Côte chalonnaise est représentée par deux faciès totalement différents : un paysage viticole illustré de grappes et de ceps, mais aussi un paysage plutôt bocager et ouvert. C'est sur ces sites souvent situés sur les hauts - coteaux ou sur les monts que le Conservatoire s'est donné un objectif de maintien des milieux ouverts et des systèmes de pelouses calcaires.

SUR le secteur Chagny-Santenay, quatre monts s'offrent à notre regard : la montagne de Chassey-le-camp, la montagne des Trois Croix, celle de Bouzeron et enfin la Montagne de la Folie à Rully.



Fort de la réussite de cette première phase de restauration, une action similaire a été lancée en 2004. Une nouvelle clôture permettant une extension du pâturage d'environ 15 ha a donc été installée. Le partenariat avec le lycée agricole a été reconduit pour le partage des travaux. En revanche, le pâturage n'a pu être mis en place cette année car les travaux d'installation d'un abreuvoir n'ont pu être réalisés avant l'été.

Aujourd'hui, sur le site de Chassey-le-camp c'est 25 ha qui sont mis à disposition du lycée agricole de Fontaines pour le pâturage d'une partie de leur troupeau bovin. Les travaux sur le dernier tiers de cette pelouse seront proposés dans le cadre de la programmation 2005.

Des actions similaires ont été menées à Bouzeron (Montagne de Remenot), Santenay (Montagne des Trois Croix) et Saint-Sernin-du-Plain (Mont de Rome) dans le cadre du programme Life «Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire». Des poses de clôtures, des broyages de restauration ont été effectués, permettant un entretien efficace de ces sites par nos partenaires éleveurs. Ainsi J.P. Seguin fait pâturer ses vaches charolaises sur les pelouses du Mont de Rome depuis 2003. Thierry Gauthey occupe, lui, les pelouses des Trois Croix avec un pâturage bovin. Ludmilla Aubert a également bénéficié de l'aide du Conservatoire dans la création du parc de nuit pour le parcage de ses chèvres à Bouzeron.

Sur le site de la Montagne de la Folie à Rully nous avons effectué une opération test dans la lutte contre la fermeture des pelouses par le buis. Un secteur de 4 ha de buis a été restauré par broyage et une clôture fixe installée, permettant un pâturage sur une surface de 19 hectares. Ludmilla Aubert s'est investie pour étendre son pâturage sur ce nouveau site.

Un autre aménagement, sur la commune de Moroges, au sommet du Mont Avril, permet de découvrir ce type de milieu entretenu par les partenariats agricoles.

Un sentier de découverte offre une vision d'ensemble sur la Côte chalonnaise. Un passage régulier du Conservatoire est nécessaire afin de préserver la sécurité des usagers et de permettre à tous de profiter pleinement du site et de ses attraits.

Ici aussi, l'entretien est en partie assuré par un pâturage bovin.

Coté aménagement, on peut citer deux actions qui seront réalisées au cours de l'année 2005 : le remplacement de la table d'orientation du mont Avril et la mise en place d'une table de lecture de paysage sur le Mont de Rome.

● **Gregory AUBERT**
Rémi VUILLEMIN

Un table de lecture paysage sera prochainement installée sur le Mont de Rome.



Les partenaires



Visite

Si vous désirez découvrir le Mont Avril ou les prairies d'Ouroux-sur-Saône, les dépliants guides de ces deux sites sont disponibles sur simple demande au Conservatoire ou téléchargeables sur notre site internet (www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr).

Ces dépliants vous accompagneront tout au long des sentiers et vous y trouverez des renseignements très utiles sur la faune et la flore qui font la particularité de ces très beaux sites.

Une visite guidée de ces deux sites aura lieu le 29 mai (Cf. programme des visites).

Deux visages de la Côte Chalonnaise réunis sur le Mont Avril : un paysage viticole et un paysage de pelouses.

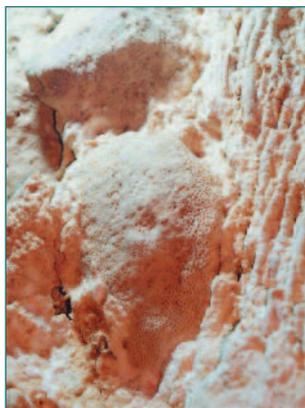
C'est sur ce premier site que le Conservatoire, la commune de Chassey-le-Camp et le lycée agricole de Fontaines se sont associés pour restaurer et entretenir la pelouse sommitale. Ancien site néolithique, il convient de préserver cette pelouse importante pour notre patrimoine naturel, historique et préhistorique.

En 2002, une clôture a été mise en place, environ 10 ha ont alors été rendus à un pâturage bovin conduit par le lycée agricole de Fontaines.

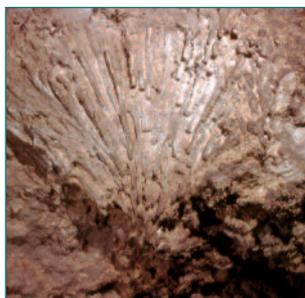
Le chantier s'est réalisé en deux phases, tout d'abord avec l'implantation des piquets par l'équipe technique du Conservatoire, puis la pose du fil électrique par les élèves du lycée agricole. Cette action a aussi été valorisée par la pose d'un panneau de découverte réalisé en partenariat avec les élèves.

Cette association constructive a été récompensée par la remise du "Trophée Valvert" décerné pour une action en faveur de l'environnement.

L'intérêt géologique de la Réserve



Polypier en boule



Polypier en gerbe



Polypier lamellaire

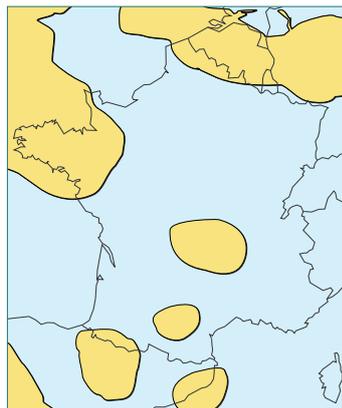
Fermez les yeux quelques secondes et imaginez : la mer, la lagune, la barrière de corail... Vous êtes bel et bien à la Réserve Naturelle du Bois du Parc... il y a 155 millions d'années.

Acette époque, la disposition des continents et le niveau des mers étaient très différents de ceux d'aujourd'hui et une mer chaude et peu profonde recouvrait l'actuel département de l'Yonne. A des profondeurs qui n'excédaient pas 50 mètres un récif corallien s'est mis en place et son existence a duré de 4 à 5 millions d'années.

Puis, sans doute parce que le fond marin s'est affaissé, toute la plateforme calcaire a été envahie et recouverte par les dépôts boueux de la mer. Ce n'est que beaucoup plus tard, une fois la mer retirée, que l'érosion des rivières a mis en évidence les formations récifales fossiles que nous pouvons observer aujourd'hui.

Le récif corallien

Un récif corallien est une construction calcaire et organique qui se développe sur le fond de l'océan dans des conditions de vie très précises : température douce, faible profondeur, eaux claires et calmes. Les organismes constructeurs sont les coraux, et les individus (les



Répartition de la mer au Jurassique moyen et supérieur

polypes) vivent en colonie et sécrètent ensemble un support calcaire : le polypier.

Ils abritent des algues vertes microscopiques avec lesquelles ils vivent en symbiose.

Sur l'ensemble du récif corallien, on distingue trois zones : l'ensemble récifal inférieur, supérieur et les faciès terminaux d'émersion.

L'ensemble récifal inférieur a une épaisseur d'une vingtaine de mètres environ et correspond à l'installation du récif. Ce sont les polypiers de forme lamellaires qui sont principalement présents dans cette partie

et qui forment la "charpente" de la structure.

L'ensemble récifal supérieur est lui épais d'environ 50 à 55 mètres. Les organismes y diffèrent selon leur exposition à l'action des vagues : les polypiers en gerbe sont présents dans les zones à faible courant car leurs branches ne résisteraient pas à des courants trop forts.

Dans les zones plus agitées on rencontre les polypiers en boule plus résistants.

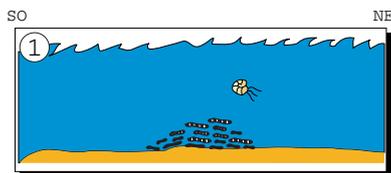
Au-dessus du complexe récifal s'observent les faciès terminaux d'émersion. Ils se situent dans la zone de battement de marées. En raison de l'agitation de cette zone, ce faciès est essentiellement constitué de calcaires grossiers et grisâtres très riches en débris d'organismes, fortement usés et roulés.

Le système récifal bourguignon

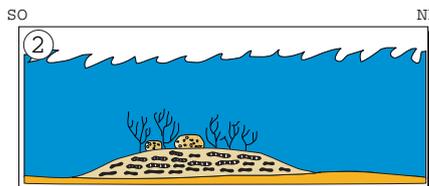
Le récif de l'Yonne s'étend ainsi sur 75 km de longueur entre les vallées de la Cure et de la Loire. En France, on retrouve des systèmes similaires en Hauts de Meuse, en bordure ardennaise, en Normandie et dans le Poitou; le récif bourguignon-nivernais reste toutefois remarquable par la très belle zonation de dépôts : zone d'arrière récif, barrière et talus récifal et domaine bassin.

Les carrières du Bois du Parc et des Quatre Pieux de la Réserve Naturelle permettent d'admirer la barrière récifale et les faciès terminaux d'émersion.

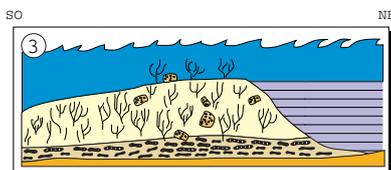
Schéma simplifié de la mise en place d'un récif corallien



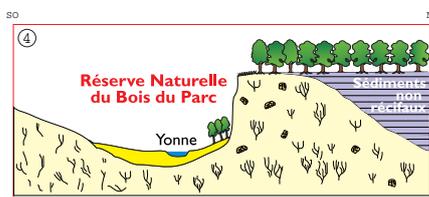
Il y a 150 millions d'années : apparition des premiers polypiers lamellaires



Installation des polypiers en gerbe et en



Mise en place de toute la structure corallienne (durée de la construction : 600 000 ans)



Aujourd'hui

naturelle du Bois du Parc

Les carrières du Bois du Parc et des Quatre pieux

En effet, la carrière du Bois du Parc, exploitée durant les années 60, nous offre aujourd'hui la possibilité d'entrer au cœur de la barrière récifale. Haute de 20 mètres, elle offre une perspective d'observation sur l'un des plus beaux gisements de coraux fossiles en France. Son front de taille est constitué presque exclusivement de polypiers en gerbe, en boule et en lames très épaisses. Ces magnifiques colonies sont cimentées en position de vie, ce qui est extrêmement rare. La carrière des Quatre Pieux, quant à elle, possède un front de taille de 30 mètres qui permet d'observer la barrière récifale et son évolution jusqu'à l'émersion. Ainsi, on peut y voir que les coraux en gerbe des strates inférieures laissent peu à peu place aux

coraux en boules puis aux bivalves qui indiquent un milieu moins profond avec des fréquentes émerSIONS. Ces conditions défavorables aux coraux s'accroissent encore au sommet de la carrière : les fragments roulés et usés de polypiers indiquent que ce milieu présentait un faciès de plage, temporairement émergé, soumis à l'action des vagues et donc nettement plus agité.

L'intérêt géologique de la Réserve Naturelle demeure donc en la présence de ces carrières creusées dans le complexe récifal qui dévoilent ces colonies de coraux remarquables, la plupart en position de vie. Il s'agit là d'un témoin exceptionnel en France. Ces richesses géologiques sont aujourd'hui complétées par la présence d'espèces végétales et animales caractéristiques des falaises et des milieux secs et ensoleillés.

La Réserve Naturelle ne manque donc pas de richesses à venir découvrir : vous pouvez visiter la carrière du Bois du Parc (la carrière est fermée à clef mais pour la visiter, vous pouvez contacter nos indéfectibles partenaires, les guides de Pays de la Vallée de l'Yonne) ou vous arrêter à la carrière des Quatre Pieux où un panneau géologique vous expliquera les différentes strates que l'on peut y observer.

Pour l'aide à la découverte, un livret guide géologique a été édité (il n'est utilisé que lors des visites guidées) ainsi qu'un dépliant de présentation de la Réserve Naturelle.

● **Hélène HONTANG**

Contact

Visites guidées de la Réserve Naturelle et des carrières, diffusion de documents.

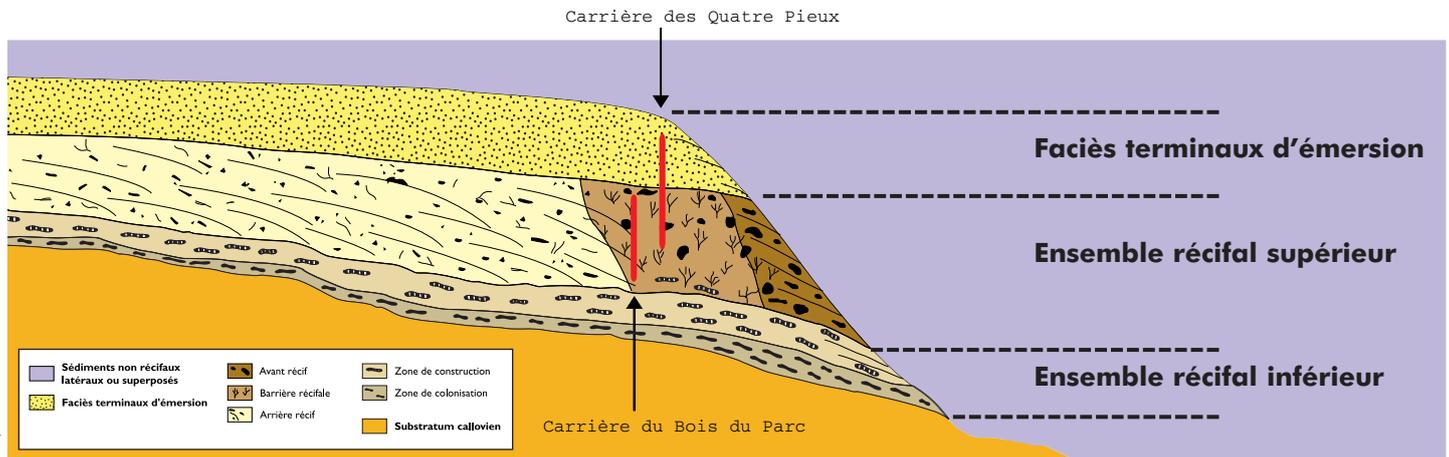
Guides de Pays de la Vallée de l'Yonne :
03 86 81 15 67

Réserve Naturelle du Val de Loire :
03 86 39 05 10

Gestionnaire :
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Le ramassage de fossiles et de roches ainsi que la cueillette sont strictement interdits sur la Réserve Naturelle.

D'après J.C. Menot - 1991



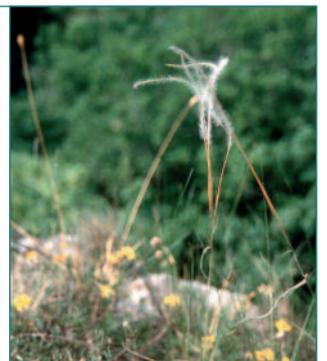
Disposition générale des ensembles récifaux et non récifaux

La flore et la faune des carrières

Parmi les plantes les plus remarquables, il faut noter la présence d'espèces sub-méditerranéennes, isolées par rapport à leurs stations habituelles en Bourgogne : le Liseron des Monts cantabriques, le Stipe penné... Elles trouvent sur ces roches dures les conditions de sécheresse nécessaires à leur développement.

Les carrières permettent également d'observer de nombreuses espèces animales la Couleuvre d'Esculape, le Lézard vert ; il est fréquent d'apercevoir le Choucas des tours et même le Tichodrome échelette, visiteur rare de la Réserve Naturelle.

Parmi les mammifères, on a noté la présence dans les anfractuosités de trois espèces de chauves-souris : le Grand Murin, la Pipistrelle commune et le Grand Rhinolophe.



Y. Rivière - CSNB

Quand les fleurs



A. Chiffaut - CSNB

Blechnum

Depuis maintenant quatre numéros, nous avons abordé ensemble le monde végétal par ce qu'il a de plus visible et de plus attrayant : la fleur. Et pas n'importe quelles fleurs, puisque seules ont été abordées les familles les plus "high-tech" et les plus évoluées du règne végétal (orchidées, composées et graminées). Cette fleur, et en premier lieu sa structure, est bien un signe distinctif, base de la classification végétale.

Il n'en a pas toujours été ainsi et aujourd'hui je vous propose de revenir aux origines des plantes, lorsque les fleurs n'existaient pas.

CES plantes constituent aujourd'hui un monde à part, recherchant pour la plupart l'ombre et l'humidité. Ce monde est celui des fougères.

Ne cherchez pas la fleur sur une fougère (c'est à dire : pétales, sépales, ovaires, ovules), elle ne l'a pas inventée, ni même, de ce fait, de graines. Ceux qui les ont inventées, ce sont les conifères. Si on vous propose, un jour dans le commerce, des graines de fougères, vous serez en droit de douter de l'honnêteté du vendeur!

Les fougères sont, dans la classification végétale, toutes réunies dans un même ensemble : l'embranchement des Ptéridophytes; du grec : *Pteris* (fougère) et *Phyto* (plante). Pour une fois, les savants ne se sont guère creusé la tête. Cet embranchement comprend également les prêles, lycopes, sélaginelles et les isoètes, plantes aujourd'hui peu nombreuses dans le monde.

Vous l'avez compris, les Ptéridophytes sont donc majoritairement représentés par les fougères. La Bourgogne en compte 35 espèces, des rares et des communes, des classiques dans leur structure, mais également des très particulières, à l'image des fougères aquatiques, mais nous y reviendrons.

Qui dit absence de fleur, ne dit pas absence de reproduction. Les fougères se reproduisent, mais selon un mode très particulier, dans lequel on distingue plusieurs stades. C'est ce mode de reproduction qui caractérise les Ptéridophytes.

Promenez vous dans les bois plutôt frais, et arrêtez vous devant une belle touffe de fougère, de préféren-

ce adulte. Choisissez une belle feuille, que l'on appelle une fronde chez les fougères, et retournez-la. Que voyez vous ?

La face inférieure de la fronde est couverte d'un ensemble de petites taches brunes régulièrement disposées. Selon les espèces, ces taches peuvent être présentes en bordure des feuilles. Si l'on regarde de très près, au besoin avec une petite loupe, on s'aperçoit que ces taches

Et pourtant, ces spores vont germer, non pas pour donner une nouvelle fougère, mais une petite lame verte de quelques centimètres, que l'on appelle un prothalle (*thalle* = lame en grec). Ni tige, ni feuille, ni racine, c'est juste un petit organe posé sur le sol, fixé par de minces filaments, vulnérable et fragile et qui constitue de ce fait l'extrême point faible du cycle de reproduction des fougères.



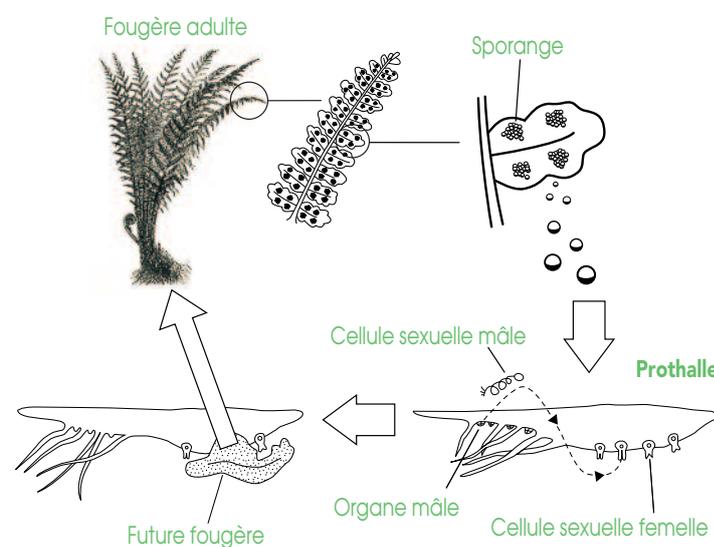
Isoete lacustris



Prêles des bois



Lycopode en massue



sont en fait un amas de minuscules points brunâtres, plus ou moins protégés par un voile fin. Chaque point est en fait une petite boîte ronde que l'on appelle un sporange. Les variations d'humidité vont provoquer l'ouverture du sporange, libérant au sol des cellules microscopiques que l'on appelle des spores. Fin de la première étape.

Attention, les spores ne sont pas des graines, rappelez-vous : la fougère ne sait pas ce que c'est.

Car, sur ce prothalle, vont se développer alors des organes mâles et des organes femelles, sous la forme de petites urnes. Les organes mâles produisent des cellules sexuelles mâles qui vont en nageant (les cellules sont ciliées), rejoindre l'organe femelle contenant les cellules sexuelles femelles. Il y a alors fécondation et production d'un œuf. Fin de la deuxième étape.

n'existaient pas...

C'est cet œuf qui donnera une nouvelle fougère en miniature. Le prothalle quant à lui, après avoir assuré le gîte et le couvert du tout jeune nouveau né, disparaît purement et simplement. Fin de la dernière étape.

Conclusion

1 - L'eau est indispensable à la reproduction des fougères. Sans eau, la cellule sexuelle mâle ne peut nager pour rejoindre la cellule sexuelle femelle. C'est la raison pour laquelle les fougères affectionnent particulièrement les milieux humides. Ce mode de reproduction est, de plus, dépendant du climat. Si les Ptéridophytes ont dominé le monde pendant une centaine de millions d'années, c'est bien à la faveur du climat chaud et humide qui régnait à l'époque (Carbonifère). L'assèchement du climat à la fin de l'aire primaire leur fut fatal. Elles ont alors laissé la place aux gymnospermes (conifères) puis aux angiospermes (plantes à fleurs), qui eux, ont réussi à s'affranchir de l'eau pour la fécondation.

2 - Tout repose sur le prothalle et même les grandes fougères arborescentes des climats tropicaux humides dépendent du développement de cette petite lame. On conçoit donc que, de part ce mode de reproduction très particulier, les Ptéridophytes n'aient pas dominé le monde et aient été supplantés par les plantes à graines et à fleurs qui, elles, n'ont certes pas supprimé ce stade intermédiaire, mais l'ont intégré à la plante mère. C'est, pour la survie de l'espèce, tout de même moins dangereux.

Si la plupart des fougères ont la même structure, en tout cas en Bourgogne (passons sous silence les fougères arborescentes), il existe quelques variations.

En premier lieu, voici la Scolopendre, rare cas d'une fougère à feuille non découpées recherchant, les situations forestières, fraîches et humides sur éboulis et blocs.



B. Hyvernât - CSNB

Scolopendre

Il existe également quelques cas où les fougères ont séparé la partie reproductrice. La très belle Osmonde royale (haute et rare fougère des zones tourbeuses et marécageuses) se caractérise notamment par ses frondes terminées par une sorte d'épi portant les sporanges. Les ophioglosses et les botryches sont allés plus loin en isolant la partie reproductrice sur une tige unique entourée d'une feuille.

Enfin, les fougères aquatiques n'ont absolument pas la forme des fougères habituelles. La Marsilée ressemble à un trèfle à quatre feuilles flottant au ras de l'eau. Quant à la Pilulaire, il faut imaginer une longue racine courant sur le sol qui présente à intervalles réguliers une feuille dressée, très fine et toute simple.

Cependant, si les prêles, les lycopodes, les sélaginelles et les isoètes, qui régnaient en maîtres avec les fougères dans les grandes forêts de l'époque des dinosaures sont aujourd'hui des groupes de plantes largement dominés, les fougères ne semblent pas avoir dit leur dernier mot. De nombreux hybrides sont régulièrement décrits, point de départ de nouvelles espèces, ce qui semble témoigner d'une excellente vitalité pour ce groupe de plantes né il y a environ 400 millions d'années.

● Pierre AGOU



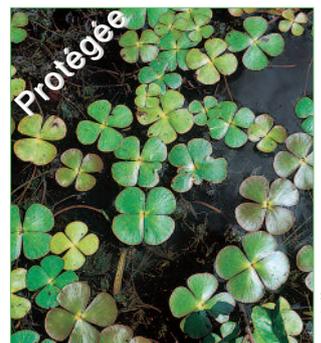
A. Chiffaut - CSNB

Ophioglosses vulgaires



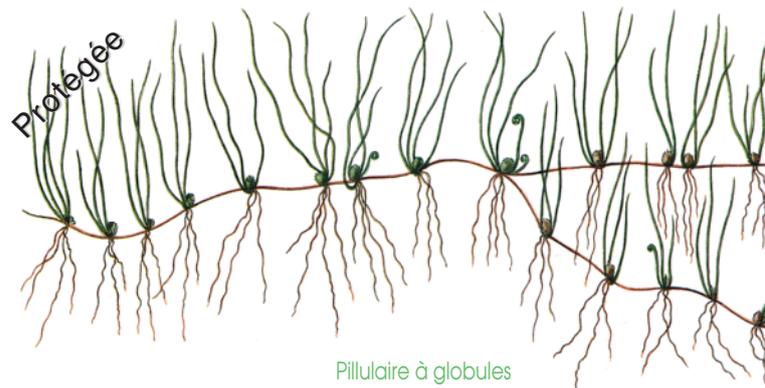
G. Nauche - CSNB

Osmonde royale



A. Chiffaut - CSNB

Marsilée à quatre feuilles



Pilulaire à globules

Brèves de nature

3^e Rencontres Scientifiques en Morvan-Bourgogne 1^{ères} Rencontres entomologiques Grand Est

L'Union de l'Entomologie Française, le Parc naturel du Morvan et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, organisent ces rencontres les 3 et 4 juin 2005. Elles auront lieu à la Maison du Parc naturel régional du Morvan à Saint Brisson (Nièvre). Ces rencontres ont pour but un échange d'expériences entomologiques sur la région Grand Est. Elles réuniront amateurs et professionnels et auront pour thème principal : «Les insectes : de l'inventaire à la gestion».

Contacts :

- Annabelle Denet (Union Entomologique Française)
03 80 67 52 89
siege.uef@free.fr
- Daniel Sirugue (Parc naturel régional du Morvan)
03 86 78 79 00
daniel.sirugue@parcdumorvan.fr
- Olivier Denux (Société d'Histoire Naturelle d'Autun)
03 86 78 79 87
shna@insectes-france.com

Florissimo

Du 10 au 20 mars prochain, Dijon va devenir la capitale mondiale de l'orchidée grâce à l'organisation du 18^e congrès mondial des orchidées qui se déroulera conjointement à Florissimo. Cette manifestation unique en Europe mettra en scène les plus beaux spécimens de la flore exotique et tropicale.

Grâce à un partenariat avec le Parc des Expositions de Dijon, le Conservatoire pourra être présent lors de cet événement.

Si vous souhaitez nous aider à tenir le stand du Conservatoire, merci de nous contacter au 03 80 79 25 99.

Visite de l'Île de la Crevée

Proposée par le Conservatoire, le 17 novembre dernier, la visite de l'Île de la Crevée a permis de présenter les opérations de gestion et de valorisation déjà mises en place sur ce site et d'évoquer aussi le programme Loire nature.

Une quarantaine de personnes, élus, habitants de Charrin et de ses environs, partenaires du programme Loire nature s'est donc retrouvée pour cet après-midi de terrain. Après une première halte au panneau d'information, les participants furent invités à découvrir les pelouses sur sable sur lesquelles on retrouve des espèces pionnières comme le Corynéphore, petite graminée parfaitement adaptée à ces conditions de vie difficiles.

Cette sortie fut l'occasion aussi

d'une sensibilisation de la population locale à la présence sur les grèves, au printemps, des sternes et petits gravelots qui nichent à même le sol.

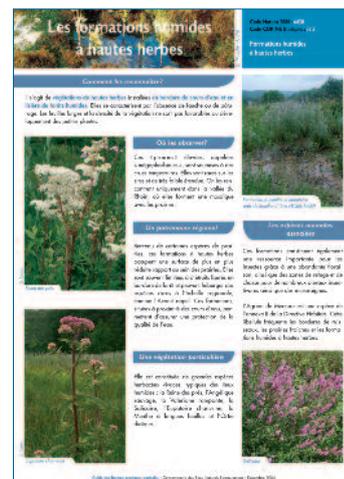
Pour le futur, un plan d'interprétation sera réalisé, il devrait permettre une valorisation pédagogique de ce site remarquable.

Réserve Naturelle



du Val de Loire

Après les dépliants de la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle et de la Réserve Naturelle du Bois du Parc, le dépliant de la Réserve Naturelle du Val de Loire a été réédité. Ce dépliant présente le fonctionnement du fleuve, les différents milieux que l'on peut trouver sur la Réserve Naturelle et les espèces qui les peuplent. C'est un guide précieux lors de vos visites sur la Réserve Naturelle. Pour les touristes étrangers, trois versions synthétiques sont disponibles en anglais, allemand et hollandais. Ces dépliants sont disponibles sur simple demande à la Réserve Naturelle du Val de Loire à Pouilly-sur-Loire (03 86 39 05 10) et au Conservatoire.



Guide des bonnes pratiques agricoles

Les documents d'objectifs des sites Natura 2000 de la Vallée du Rhoin et de la Côte de Beaune viennent d'être validés. Ils vont permettre la mise en œuvre d'actions de restauration et/ou d'entretien des habitats d'intérêt communautaire (pelouses, forêts, prairies,...).

Dans ce cadre, un guide des «bonnes pratiques agricoles» a été réalisé. Destiné aux exploitants des deux sites, il présente les milieux à vocation agricole (prairies & pelouses calcicoles) et les milieux annexes (formations humides, tuffières...).

Son but est de proposer des mesures de gestion appropriées à la conservation de ces espaces.

Ce document est disponible auprès de la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or (03 80 28 81 40) et au Conservatoire.

Publications régionales

De Gérard Savéan

Un ouvrage d'ensemble qui dresse le bilan de la faune et de la flore de l'Yonne mais aussi une découverte de la richesse de son patrimoine naturel agrémentée de nombreuses photographies et illustrations en couleur.

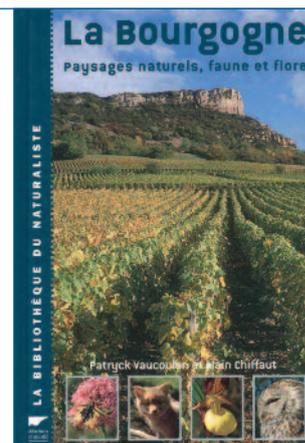
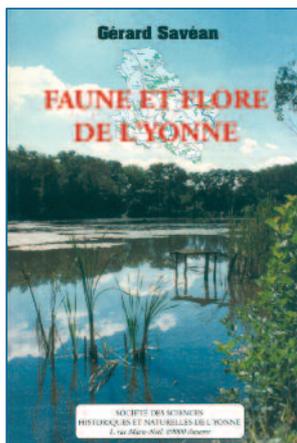
208 pages
Édité par la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne

De Patrick Vaucoulon et Alain Chiffaut

Le paysage bourguignon abordé par le visuel.

Les grands ensembles, les milieux naturels, la faune et la flore. Une synthèse naturaliste accessible à tous sur la Bourgogne.

160 aquarelles originales et 380 photographies en couleur.
324 pages - 38 euros
Éditions Delachaux Et Niestlé
Collection Bibliothèque du Naturaliste



Lire, voir, sortir...

L'équipe du Conservatoire

Samuel Gomez est arrivé fin novembre pour remplacer Loïc Delagneau au poste de chargé de mission au service scientifique.



Cahier pédagogique maternelle

Le cahier maternelle «L'Eau, la Rivière, le Fleuve» a été réalisé dans le cadre de l'action transversale «Sensibilisation-Pédagogie» du programme Loire nature. Ce document, validé par l'inspection Académique de Clermont-Ferrand, est adapté aux objectifs pédagogiques des tous-petits. Ce cahier comporte deux parties, l'une à destination des animateurs nature et enseignants, avec pour chacune des 9 thématiques traitées (l'eau, les animaux des rivières, les usages de l'eau...), une fiche informative et une piste d'activités et l'autre à destination directe des enfants avec des



activités pratiques se rapportant aux thématiques.

Le Conservatoire devrait proposer au cours de l'année 2005 des animations auprès des écoles maternelles de la Nièvre et de la Saône-et-Loire.

Ce cahier sera disponible prochainement sur le site internet Loire nature : www.loirenature.org.

Vous pouvez contacter le Conservatoire pour tous renseignements.



L'exposition du Conservatoire à votre disposition

Vous êtes enseignants, bibliothécaires, responsables d'association, directeur d'un centre culturel, organisateurs de manifestations..., vous recherchez une exposition didactique et illustrée sur la nature bourguignonne, le Conservatoire met à votre disposition gratuitement son exposition sur les milieux naturels de Bourgogne. Une présentation de l'exposition est disponible sur le site internet du Conservatoire : www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr.

Des visites nature

Le calendrier des visites guidées du Conservatoire est disponible sur simple demande à l'association. Il s'est enrichi cette année de nouvelles thématiques comme la découverte des papillons des pelouses, l'observation des rapaces nocturnes à la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle ou encore une approche de la gestion conservatoire par l'apiculture et la visite de ruches.

A noter aussi les visites organisées par d'autres associations sur la région :

Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire
Contact : 03 85 42 94 57
aomsl.ornithologie@wanadoo.fr

CEOB - L'aile Brisée
Contact : 03 80 56 27 02
aile.brisee@libertysurf.fr

Ligue de Protection des Oiseaux
Contact : 03 86 48 31 94
yonne@lpo.fr

Société Ornithologique du Bec d'Allier
Contact : 03 86 59 51 03
soba_naturenièvre@yahoo.fr

Société d'Histoire Naturelle d'Autun
Contact : 03 85 86 22 12
SHNA.gmh@wanadoo.fr

N'hésitez pas à les contacter pour recevoir leur calendrier d'animations.

Assemblée Générale

Nous vous invitons à noter la date de notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le 18 juin 2005 dans l'Yonne.



Nous vous proposons de retrouver dans chaque numéro du Sabot de Vénus, une rubrique consacrée à un site nature. Nous commencerons par la présentation du très beau site de Daniel Magnin, un photographe amoureux de nature.

Guetteur d'images

Daniel Magnin est un passionné de photographie animalière. Il réalise beaucoup de ses clichés en Saône-et-Loire mais aussi dans le Morvan, le Jura, la Basse Vallée du Doubs...

Il a été lauréat du concours international «Wildlife Photographer of the Year» en 2002, 2003 et 2004.

Il publie régulièrement ses photographies dans le magazine «Chasseur d'images». Vous pouvez également admirer quelques uns de ses clichés dans le Guide des espèces protégées en Bourgogne.

Son site présente de magnifiques photographies classées par thèmes (Rapaces, papillons, petits rongeurs, guépiers...)

Les clichés sont réactualisés très régulièrement. Il propose aussi des projections commentées sur les araignées et le Cincle plongeur.

<http://danielmagnin.free.fr/>

NDLR : Rappelons que la pratique de la photographie animalière nécessite de bonnes connaissances de la faune afin d'éviter tous dérangements aux conséquences graves (abandon de couvées par exemple).



La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisition de sites, de location ou de convention de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter à l'avenir.

La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée générale, Conseil d'administration...), au fonds d'entretien des sites naturels acquis, à l'édition de cette revue d'information *Le Sabot de Vénus*.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Nos partenaires

Union Européenne, État, Établissements publics...



Collectivités locales



Communautés de Communes

Haut Mâconnais
Chagny

Fondations partenaires



Communes

Brochon (21)
Chaugy (21)
Couche (21)
Cussey-lès-Forges (21)
Étalante (21)
Gevrey-Chambertin (21)
Is-sur-Tille (21)
Leuglay (21)
Marcilly-sur-Tille (21)
Morey-St-Denis (21)
Nantoux (21)
Nuits-St-Georges (21)
Pommard (21)
Recey-sur-Ource (21)
Santenay-lès-Bains (21)

Talant (21)
Tillenay (21)
Vosne-Romanée (21)
Pouilly-sur-Loire (58)
St-Brissson (58)
Bouzeron (71)
Bussières (71)
Chassey-le-Camp (71)
Dezize-lès-Maranges (71)
Le Creusot (71)
Ouroux-sur-Saône (71)
Plottes/Tournus (71)
Moroges (71)
Lugny (71)
Remigny (71)

Rully (71)
St-Sernin-du-Bois (71)
St-Sernin-du-Plain (71)
St-Vallerin (71)
Lailly (89)
Sacy (89)
Tanlay (89)
Givry (89)
Merry/Yonne (89)
St-Moré (89)
Tregnay (89)
Voutenay/Cure (89)
Mailly-le-Château (89)

Associations membres de droits



A.O.M.S.L.



SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.
SEMCO : l'imprimeur naturel!

Établissements bancaires

Caisse d'Épargne
Caisse des dépôts et
de consignation

Partenaires privés

Botanic
EDF Bourgogne
Lyonnaise des Eaux
Radio Parabole
SEMCO
A.P.R.R.

Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blanchi sans chlore.

Le Sabot de Vénus

N°21 - 1^{er} semestre 2005 - ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005



Publication éditée par le

Conservatoire
des Sites Naturels
Bourguignons

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs - 21600 FENAY
T : 03 80 79 25 99
F : 03 80 79 25 95
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr

Directeur de la publication
Pierre Maillard

Directeur de la rédaction
Romain Gamelon

**Maquette et
Secrétariat de rédaction**
Olivier Girard

Photogravure
Temps Réel

Flashage
Studio DS

Impression
SEMCO Dijon

Ont collaboré à ce numéro

Pierre Agou, Cécile Andriot,
Gregory Aubert, Sylvie Caux,
Olivier Girard, Hélène Hontang,
Pierre Maillard, Remi Vuillemin.

Comité de lecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses,
Gilles Louviot, Pierre Maillard, Daniel
Siruge.

Publication gratuite destinée aux adhérents et donateurs. Pour toute reproduction, même partielle, merci de nous adresser une demande écrite.

Forêt alluviale :
A. Chiffaut - CSNB

